

Responsable d'ingénierie des systèmes d'information et de communication, option "analyse et développement", option "systèmes et réseaux" et option "télécommunications"

RNCP35649 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	31008, 31067, 24254, 31032, 32154
Code(s) ROME	M1804, M1802, M1801, M1805, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	16/06/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La présente certification renforce la sécurisation des parcours professionnels, facilitant la mobilité fonctionnelle interne, en permettant le passage vers des échelons supérieurs, voire une deuxième partie de carrière.

Après examen des différents profils recrutés au sein des armées et dans le milieu privé, les préparations à un premier poste et à l'encadrement s'avèrent insuffisantes pour certains, et les connaissances techniques et théoriques manquent à d'autres.

Il a donc été décidé de développer les enseignements sur le management d'équipes, la communication, la gestion des relations humaines, notamment depuis quelques années dans la prise en compte des risques psycho-sociaux. Il a fallu également apporter et renforcer les connaissances techniques spécifiques nécessaires à la tenue d'un premier poste dans les établissements du ministère des Armées, tout comme dans le secteur privé.

En outre, l'augmentation des risques liés à la Cybersécurité et l'évolution des technologies et de la réglementation dans le domaine des SIC (Systèmes d'Information et de Communication), imposent la mise en place de postes d'encadrement dans cette spécialité.

Ces éléments et la conjoncture actuelle entraînent la multiplication des rapports d'ordre professionnel avec des responsables hiérarchiques de haut niveau (cadres supérieurs, ingénieurs).

La mise en place d'une telle certification paraît, en conséquence des faits énumérés supra, incontournable.

Les restructurations régulières des structures privées et publiques, entre-autres les Armées orientent de plus en plus les agents, certifiés et à certifier, principalement vers le management et l'ingénierie de projet ou de maintenance. La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) va permettre à certains de ces agents et militaires l'accès à des postes promotionnels ou des postes dans le cadre de reconversion.

Forts de cette certification constamment remise à jour, ses détenteurs peuvent prétendre à exercer n'importe lequel des métiers énumérés infra, que ce soit dans le secteur privé que dans le domaine public, et ce même s'il viennent à évoluer.

ACTIVITÉS VISÉES

Responsable d'ingénierie des systèmes d'information et de communication, option "Analyse et développement", option "Systèmes et réseaux" et option "Télécommunications"

Au sein d'un établissement du ministère des Armées, les missions du bénéficiaire du titre consistent à :

- Collaborer avec la direction, les chefs de projets, les architectes techniques des SI (systèmes d'information), ainsi que les utilisateurs internes et externes.
- Être en relation avec les entreprises dans le cas d'externalisations de prestations.
- Animer et diriger des équipes.

Option Analyse et Développement : Concevoir, développer, déployer et maintenir des applications informatiques. Appliquer les méthodes de conduite de projet et respecter la politique de sécurité des SIC (Systèmes d'Information et de Communication) ainsi que la réglementation en vigueur.

Option Systèmes et Réseaux : Concevoir l'architecture réseau, mettre en place, exploiter, administrer et maintenir les infrastructures réseaux, les serveurs et les postes de travail, selon la politique de sécurité des SIC (Systèmes d'Information et de Communication) et la réglementation en vigueur.

Option Télécommunications : Mener des études, des déploiements, le maintien en condition opérationnelle et la supervision de réseaux de télécommunications. Analyser les risques de pénétration ou d'agression liés aux phénomènes de rayonnements, de compatibilité électromagnétique inhérents à ces systèmes. S'assurer du respect de la politique de sécurité des SIC (Systèmes d'Information et de Communication) et de la réglementation en vigueur édictée par l'ANFr (Agence Nationale des Fréquences). Compétences attestées

COMPÉTENCES ATTESTÉES

a. De l'organisation et du management

- Organise, anime, dirige et coordonne les différentes activités de son équipe,
- Organise et anime les réunions de projet, ou de service,
- Organise et fait appliquer la qualité au sein d'une équipe,
- Rédige les éléments techniques d'une expression de besoin avec ou sans marché public (CCTP, cahier des charges...), évalue les offres et participe aux choix techniques ou de fournisseurs,
- Élabore des recettes, bilans, rapports et statistiques relatifs au fonctionnement du SI,
- Prend en compte les RPS (Risques Psycho-Sociaux) au sein de son équipe.

b. De la conduite de processus dans un projet du domaine des SIC

- Assure la planification et le suivi de projets SIC,
- Conçoit, développe et déploie des architectures de SI et des logiciels (option Analyse et Développement), des architectures de systèmes et réseaux (option Systèmes et Réseaux) et des architectures de télécommunication (option Télécommunications) à partir de cahiers des charges,
- Réalise les opérations de maintenance évolutive et corrective des applications (option Analyse et Développement) ou les opérations de maintenance des installations (option Systèmes et Réseaux et option Télécommunications).
- Gère ou participe à la gestion des achats publics ou des marchés publics (option Systèmes et Réseaux et option Télécommunications).

Option Analyse et Développement :

- Met en œuvre les méthodes d'analyse, de conception et de conduite de projets informatiques,
- Conçoit et développe les systèmes d'information,
- Administre et supervise les systèmes de gestion de bases de données,
- Paramètre et déploie des systèmes d'information à partir de cahiers des charges,
- Suit et maintient en condition opérationnelle les SI.

Option Systèmes et Réseaux :

- Conçoit et réalise les architectures systèmes et réseaux,
- Déploie les réseaux, serveurs et postes de travail à partir de cahiers des charges,
- Administre et supervise les systèmes et réseaux,
- Maintient en condition opérationnelle et de sécurité les SIC.

Option Télécommunications :

- Conçoit et réalise les infrastructures des réseaux de télécommunications,
- Déploie les réseaux locaux et étendus à partir de cahiers des charges,
- Administre et supervise les réseaux de télécommunications et de transmissions hyperfréquence,
- Maintient en condition opérationnelle et de sécurité les systèmes de réseaux et de télécommunications.

c. Conseil, expertise technique et veille technologique

- Conseille et assiste la direction, les chefs de projets, les services et les utilisateurs des SIC,
- Assure la veille technologique en matière des SIC,
- Applique et fait appliquer la politique de sécurité des SIC en vigueur,
- Apporte son expertise dans la conception des SIC.
- Assure une veille technologique dans le domaine des SIC.

Blocs de compétences

RNCP35649BC01 — Manager une équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 - Intégrer les enjeux et les éléments clés de son environnement professionnel
- C1.2 - Décliner des objectifs, les communiquer et fédérer une équipe.
- C1.3 - Mener un entretien individuel.
- C1.4 - Organiser et conduire des réunions avec son équipe.
- C1.5 - Établir un diagnostic (écart de compétences, conflit émergent ou déclaré, risques professionnels...).
- C1.6 - Mettre en place des actions curatives ou préventives en fonction du diagnostic de la situation
- C1.7 - Représenter son organisation, sensibiliser, alerter et/ou prendre position
- C1.8 - Définir et affecter des moyens à l'atteinte des objectifs (humains, financiers, contractuels, matériels...).
- C1.9 - Planifier et coordonner l'activité de son équipe. Rendre compte et conseiller sa hiérarchie.
- C1.10 - Repérer les axes de progression et être force de proposition.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas, mises en situation réelles ou simulées. Analyse des évaluations des formations suivies.

RNCP35649BC02 — Contribuer à la conduite ou conduire un projet informatique

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1 - Mettre en œuvre une méthode de conduite de projet SI conformément aux instructions ministérielles.
- C2.2 - Coordonner, planifier l'allocation des ressources.
- C2.3 - Prévoir, anticiper et garantir la disponibilité des ressources.
- C2.4 - Évaluer les risques encourus par les activités de l'organisation et construire le(s) plan(s) d'actions.
- C2.5 - Définir et organiser le maintien en conditions opérationnelles.
- C2.6 - Formaliser ou interpréter un cahier des clauses techniques particulières (CCTP).
- C2.7 - Mettre en œuvre les règles de base de la sécurité des systèmes d'information et le cas échéant s'assurer de leur application.
- C2.8 - Identifier les vulnérabilités d'un système dans le cadre de son homologation et de son maintien en condition de sécurité.
- C2.9 - Animer et contrôler la relation contractuelle avec les prestataires.
- C2.10 - Utiliser les méthodes et outils de management appropriés.
- C2.11 - Piloter, organiser et motiver l'équipe projet.
- C2.12 - Définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour la conduite du changement.
- C2.13 - Connaître et savoir appliquer la réglementation en matière de marchés publics.
- C2.14 - Connaître l'organisation du service achat et les dispositions adoptées en interne et relatives à l'activité achat de son entité.
- C2.15 - Participer à la construction d'un processus d'achat à partir de la connaissance et de l'analyse des scénarii possibles et des contraintes environnementales du domaine des SIC. Apprécier le degré de complexité d'un SI et les difficultés qui peuvent se présenter pour procéder à l'acte d'achat.
- C2.16 - Rechercher, analyser et évaluer des acteurs économiques

susceptibles de répondre aux besoins de son entité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas, mises en situation réelles ou simulées.

Analyse des évaluations de formations suivies.

RNCP35649BC03 — Développer, analyser (Option Analyse et Développement)

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 - Planifier, organiser, produire, mettre en œuvre des méthodes, des techniques, des outils selon des procédures complexes et être capable de repenser un élément du modèle. Être en capacité de transmettre un savoir ou former sur des procédures simples.

C3.2 - Se tenir à la charnière de plusieurs domaines et spécialités et jouer un rôle d'interface, d'arbitre, de conciliateur entre les différentes parties prenantes.

C3.3 - Mener une analyse à partir des processus métier, de la réglementation en vigueur afin d'identifier quelles données doivent intégrer le SI.

C3.4 - Appliquer les principes de la gouvernance de la qualité des données du MinArm afin de garantir l'unicité de référence de chaque donnée sur son périmètre.

C3.5 - Traduire des besoins métier en spécifications fonctionnelles générales d'un SI à concevoir.

C3.6 - Mettre en œuvre (élaborer, maintenir et promouvoir) un environnement méthodologique et de production des développements informatiques. Développer dans un langage en vigueur et selon les préconisations du référentiel technique MinArm. Produire des documents décrivant les services, composants et applications en vue de préparer la maintenance du SI. Réaliser la recette.

C3.7 - Mettre en œuvre la gestion des risques en matière de sécurité des données et de robustesse du code.

C3.8 - Mettre au point et exécuter des procédures systématiques de test pour s'assurer de la conformité avec les spécifications de conception.

C3.9 - Conseiller et accompagner les équipes de développement informatique, vérifier la conformité des développements par rapport au référentiel technique MinArm.

C3.10 - Participer à la conception, au déploiement puis administrer et superviser une base de données.

C3.11 - Appliquer les règles de sécurité et de sauvegarde des informations.

C3.12 - Proposer différentes solutions en effectuant des analyses contextuelles.

C3.13 - Effectuer les différentes tâches nécessaires au déploiement, à la gestion et le cas échéant au retrait d'une base de données.

C3.14 - Connaître les architectures fonctionnelles, applicatives et techniques avec les référentiels MinArm.

C3.15 - Participer à la mise en œuvre de l'architecture, principalement applicative.

C3.16 - Prendre en compte l'interopérabilité, l'adaptabilité.

C3.17 - Connaître les référentiels, les cartographies et les cadres techniques des SI qui décrivent la situation des standards applicables et les échéances d'évolution des différents composants, architectures ou services.

C3.18 - S'assurer du maintien applicatif en condition opérationnelle d'une application.

C3.19 - Vérifier et analyser les impacts techniques, applicatifs des

nouvelles solutions et leur cohérence avec l'architecture existante.

C3.20 - Définir les interfaces et les évolutions à apporter aux composants logiciels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas, mises en situation réelles ou simulées.

Analyse des évaluations de formations suivies.

RNCP35649BC04 — Déployer, configurer, superviser et gérer les systèmes et réseaux (Option Systèmes et Réseaux)

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 - Établir la conformité des architectures mises en œuvre avec les référentiels MinArm et analyser les offres des fournisseurs industriels et les propositions d'architectures SIC des maîtrises d'œuvre externes.

C3.2 - Vérifier et analyser les impacts techniques des nouvelles solutions et leur cohérence avec l'architecture existante.

C3.3 - Concevoir et superviser la mise en œuvre de l'architecture technique des systèmes et services communs : systèmes d'exploitation, serveurs, postes de travail, virtualisation, mobilité, messagerie, annuaires, outils collaboratifs, portails, stockage et transfert de données, pare-feu, passerelles, IGC, identification, administration, supervision, métrologie.

C3.4 - Concevoir et maintenir les référentiels, les cartographies et les cadres techniques des SIC.

C3.5 - Identifier les modifications nécessaires et les composants réseau concernés : matériels, logiciels. Prendre en compte l'interopérabilité, l'adaptabilité, la facilité d'utilisation et la sécurité. S'assurer de la correspondance entre l'évolution de l'entreprise et la progression technologique.

C3.6 - Participer à la mise en place du réseau physique.

C3.7 - Diriger ou participer à la mise en œuvre d'un réseau dans le respect de l'architecture planifiée. Rédiger les procédures d'installation.

C3.8 - Effectuer les différentes tâches nécessaires au déploiement, à la gestion et le cas échéant au retrait d'un système d'information.

C3.9 - En s'appuyant sur une bonne connaissance des systèmes mis en œuvre, respecter voire concevoir les règles et modes opératoires de l'exploitation de ceux-ci.

C3.10 - Effectuer les différentes tâches nécessaires à l'installation, à la configuration et à la gestion des différents types de serveurs mis en œuvre dans le cadre d'un système d'information.

C3.11 - Effectuer les différentes tâches nécessaires au déploiement, à la gestion et le cas échéant au retrait d'un réseau de communication.

C3.12 - A partir de protocoles d'administration (SNMP), s'assurer du bon fonctionnement d'un réseau et prévenir de futurs incidents

C3.13 - Mener les opérations de maintenance préventive et corrective d'un système d'information.

C3.14 - Mener les opérations de maintenance préventive et corrective d'un système de communication.

C3.15 - Connaître le référentiel général d'interopérabilité (RGI) et le référentiel général de sécurité (RGS). Connaître les différents textes législatifs et réglementaires de niveau national, OTAN et UE ayant trait à la Cybersécurité.

C3.16 - Sélectionner et paramétrer les équipements de sécurité en fonction de l'architecture réseau afin d'assurer une défense en profondeur.

C3.17 - Utiliser des protocoles de sécurité à des fins d'administration et mettre en œuvre des solutions de chiffrement.

C3.18 - Connaître les principes, règles et procédures d'administration visant à maintenir, surveiller, contrôler et protéger les systèmes informatiques durant leur phase d'exploitation. Maintenir, mettre à jour et exploiter les journaux pour s'assurer du maintien de la sécurité des systèmes d'information.

C3.19 - Connaître et assimiler les fonctionnalités des firewalls.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas, mises en situation réelles ou simulées. Analyse des évaluations des formations suivies.

RNCP35649BC05 — Déployer, configurer, superviser et gérer les systèmes de télécommunications (Option Télécommunications)

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 - Définir les solutions d'architecture des systèmes de communication. Identifier les composants concernés. Prendre en compte l'interopérabilité, l'adaptabilité, la facilité d'utilisation, la progression technologique et la sécurité.

C3.2 - Réaliser une desserte filaire et/ou optique. Intervenir techniquement sur un moyen filaire et/ou optique

C3.3 - Installer, configurer, gérer un système de communication à base de faisceaux hertziens.

C3.4 - Diriger ou participer à la mise en œuvre d'un réseau dans le respect de l'architecture planifiée.

C3.5 - Effectuer les différentes tâches nécessaires au déploiement, à la gestion et le cas échéant au retrait d'un réseau de communication.

C3.6 - A partir de protocoles d'administration (SNMP), s'assurer du bon fonctionnement d'un réseau et prévenir de futurs incidents.

C3.7 - Mener les opérations de maintenance préventive et corrective d'un système de communication.

C3.8 - Connaître le référentiel général d'interopérabilité (RGI) et le référentiel général de sécurité (RGS). Connaître les différents textes législatifs et réglementaires de niveau national, OTAN et UE ayant trait à la Cybersécurité.

C3.9 - Sélectionner et paramétrer les équipements de sécurité en fonction de l'architecture réseau afin d'assurer une défense en profondeur

C3.10 - Utiliser des protocoles de sécurité à des fins d'administration et mettre en œuvre des solutions de chiffrement.

C3.11 - Connaître les principes, règles et procédures d'administration visant à maintenir, surveiller, contrôler et protéger les réseaux durant leur phase d'exploitation. Maintenir, mettre à jour et exploiter les journaux pour s'assurer du maintien de la sécurité des réseaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas, mises en situation réelles ou simulées. Analyse des évaluations des formations suivies.

RNCP35649BC06 — Expertiser, conseiller et réaliser de la veille technologique

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 - Comprendre les besoins et les préoccupations du commandement ou d'autres parties prenantes. Les traduire en options techniques compréhensibles par ces derniers et exploitables par les spécialistes.

C4.2 - Assister et conseiller les directions de projets dans la conception de leurs architectures. Prendre en compte l'interopérabilité, l'adaptabilité, la facilité d'utilisation et la sécurité. S'assurer de la correspondance entre l'évolution de l'entreprise et la progression

technologique.

C4.3 - Entretenir une communication régulière avec les utilisateurs et garantir que leurs besoins, leurs préoccupations et leurs réclamations sont bien compris et traités. Faire remonter les incidents survenus, s'assurer de leur résolution et évaluer la satisfaction qui en résulte.

C4.4 - Étudier en détail les dernières innovations technologiques pour aider à la compréhension des technologies en évolution. Trouver des solutions originales pour l'intégration de nouvelles technologies dans les produits, applications ou services ou dans la création de nouvelles solutions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas, mises en situation réelles ou simulées. Analyse des évaluations des formations suivies.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le bénéficiaire du titre exerce au sein d'un établissement du ministère des Armées (en administration centrale ou déconcentrée), dans le domaine des systèmes d'information et de communication (SIC).

Il peut aussi exercer les mêmes fonctions au sein d'une autre administration ou d'un établissement privé.

Son activité se

situe sur un site unique allant de quelques personnes à plusieurs milliers, ou sur plusieurs sites dans le cadre de coordination d'activités.

Sur des sites de grande taille, une partie importante de son activité peut prendre la forme de délégation et de management d'équipes, alors que sur des sites de moindre importance, il assure lui-même ou avec l'équipe qu'il encadre, les fonctions dévolues à son métier.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Sous la responsabilité d'un chef d'entité SIC, le bénéficiaire du titre encadre la plupart du temps une équipe de techniciens civils et/ou militaires

et/ou d'ouvriers du ministère des Armées, de tout autre ministère ou d'un organisme privé.

Il est autonome dans ses prises de décision tout en appliquant les directives et recommandations en vigueur. Il travaille en toute autonomie dès sa prise de fonction.

Étant entendu que les systèmes d'information comprennent dans leur périmètre les systèmes d'exploitation, logiciels, bases de données, réseaux et télécommunications, il peut être amené à occuper les postes suivants :

- Administrateur de systèmes d'information
- Chef de projet de systèmes d'information
- Adjoint au directeur des systèmes d'information
- Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
- Officier de Sécurité des Systèmes d'Information
- Correspondant de Sécurité des Systèmes d'Information
- Chef de service informatique
- Chef d'équipe, de groupe
- Expert technique en systèmes d'information
- Chef de site isolé spécialisé SIC

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 781 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	41 765
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cas de la VAE classique, Centre de Formation de la Défense et Armée de l'Air :

Personnel issu de la formation, détenteur d'un DUT Informatique ou BTS Informatique (ou diplôme bac+2 équivalent).

Cas de la VAE simplifiée (armée de l'air) :

Les conditions de recevabilité seront les suivantes : personnel sous-officier des spécialités 8100, 8220, 8230, détenteur du brevet de cadre de maîtrise, exerçant ou ayant exercé un poste en lien avec les activités visées par la certification. En l'absence de pièces justificatives susceptibles de répondre aux exigences de la procédure simplifiée, le candidat pourra être orienté vers une VAE classique. Les éléments de preuve seront les suivants : livret professionnel, liste des postes tenus, fiches de poste ou à défaut attestation de l'employeur, attestation des formations suivies, récit(s) d'expérience portant sur l'ensemble du référentiel et toute autre pièce susceptible de démontrer l'acquisition des compétences. L'ensemble des pièces sera examiné dans les mêmes conditions que celles d'une VAE classique (composition du jury, étude du dossier et entretien avec le candidat).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury comprend :

Un président : le chef du département « Systèmes d'Information et de Communications » ou son représentant désigné;

Un collège de professionnels comprenant des représentants qualifiés de la profession concernée (Architecte des Systèmes d'Information et de Communications, Chargé d'affaires dans le domaine des Systèmes d'Information et de

Communication, Expert technique des Systèmes d'Information et de Communication), pour au moins un quart du nombre total, pour moitié « employeurs » (Chef de service, le domaine des Systèmes d'Information et de Communication, Chef de projet dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communication), pour moitié « salariés » ;

Un collège de formateurs.

Pourcentage de membres à l'autorité délivrant la certification :

- 25% (employeurs d'entreprises privées et enseignement supérieur).

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

- 50% "employeurs", 50% "salariés".

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury comprend : Un président : le chef du département « Systèmes d'Information et de Communications » ou son représentant désigné ;

Un collège de professionnels comprenant des représentants qualifiés de la profession concernée (Architecte des Systèmes d'Information et de Communications, Chargé d'affaires dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communication, Expert technique des Systèmes d'Information et de Communication), pour au moins un quart du nombre total, pour moitié « employeurs » (Chef de service, le domaine des Systèmes d'Information et de Communication, Chef de projet dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communication), pour moitié « salariés » ;

Un collège de formateurs.

Pourcentage de membres à l'autorité délivrant la certification :

- 25% (employeurs d'entreprises privées et enseignement supérieur).

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

- 50% "employeurs", 50% "salariés".

COMPOSITION DU JURY — VAE

Pour le Centre de Formation de la Défense :

- Le jury comprend :

o Un président : le directeur du centre ou son représentant désigné ;

o Un collège de professionnels comprenant des représentants qualifiés de la profession concernée (Architecte des Systèmes d'Information et de Communications, Chargé d'affaires dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communication, Expert technique des Systèmes d'Information et de Communication), pour au moins un quart du nombre total, pour moitié « employeurs » (Chef de service , le domaine des Systèmes d'Information et de Communication, Chef de projet dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communication), pour moitié « salariés » ;

o Un collège de formateurs.

- Pourcentage de membres à l'autorité délivrant la certification :

o 25% (employeurs d'entreprises privées et enseignement supérieur).

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

o 50% « employeurs », 50% « salariés ».

Pour l' École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air – Escadre de formation - Bureau prospective évolutions – Section certification :

Selon la constitution du dossier présenté par le candidat, il sera orienté vers une procédure de VAE classique ou simplifiée, ouverte au personnel identifié selon conditions d'ancienneté et d'expérience.

La VAE classique se déroulera dans les mêmes conditions que celles prévues par le CFD. La VAE simplifiée ne comportera qu'un ou des récit(s) d'expérience portant sur l'ensemble du référentiel.

- Le jury comprend :

o pour la VAE :

+ Un président de jury, directeur des formations de l'EFSOAA ;

+

Au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury.

o pour la VAE simplifiée :

+ Un président de jury, directeur des formations de l'EFSOAA ;

+

Deux professionnels du domaine titulaires d'un niveau de certification équivalent ou supérieur.

Base légale

Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	11	—	100 %	100 %
2016	5	—	100 %	100 %
2015	1	—	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP18155

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41847

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35649/>